

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 AVRIL 2012 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2012-080

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2012-081

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU;

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 mars 2012 et la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 mars 2012 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2012-082

PROLONGEMENT DU BOULEVARD CAVENDISH

ATTENDU QUE le projet de prolongement du boulevard Cavendish fait l'objet de discussions depuis plus de 25 ans;

ATTENDU QUE ce prolongement a été défini comme « grand projet » par le gouvernement du Québec et le Ministère des transports du Québec;

ATTENDU QUE le projet aura des effets positifs sur les villes de Mont-Royal, Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a engagé 45 millions de dollars dans leur PTI pour ce projet pourvu que le Québec fournit les fonds supplémentaires nécessaires;

ATTENDU QUE le projet ne semble pas être une priorité de la Ville de Montréal;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy, et unanimement résolu :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

De demander à la Ville de Montréal d'accorder la priorité au projet de prolongement du boulevard Cavendish étant donné son importance stratégique et économique;

De demander au Gouvernement du Québec de fournir les fonds supplémentaires nécessaires pour que ce projet puisse enfin procéder;

De transmettre la présente aux Villes de Montréal, le Ministère des Transports du Québec et le MNA pour Darcy McGee.

Adoptée

2012-083

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NO. 2011-853

ATTENDU QUE le Congrès annuel 2012 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) se tiendra à Saskatoon, du 31 mai au 4 juin 2012;

ATTENDU QUE la résolution no. 2011-853 a été adoptée par le Conseil le 6 septembre, 2011 à autoriser les délégués à y assister, mais Conseillers Jack Edery et Harvey Shaffer ne peuvent y participer en Juin 2012;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE les membres du conseil suivants sont autorisés à participer au Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités qui se tiendra à Saskatoon du 31 mai au 4 juin 2012 :
 - Monsieur le Maire William Steinberg
 - Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum
 - Monsieur le Directeur général Richard Sun

Adoptée

2012-084

DÉPÔT DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF – DOSSIER DE LA STATION DE POMPIER SUR L'AVENUE MACDONALD

Chaque membre du Conseil en ayant reçue copie, la Greffière dépose les recommandations du Comité Consultatif du dossier de la station de pompier sur l'Avenue MacDonald, datées du 14 février 2012.

2012-085

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF – DOSSIER DE LA STATION DE POMPIER SUR L'AVENUE MACDONALD

Il a été proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE le Conseil désire exprimer sa gratitude aux membres du Comité Consultatif pour le dossier de la Station de pompier sur l'Avenue MacDonald en la Ville de Hampstead, à savoir à Monsieur Gabriel Soudry, Monsieur Bill Cleman, Monsieur Derek Drummond, Monsieur Andre Ibghy et Monsieur Morty Yalovsky pour leur dévouement, leur expertise et précieuse contribution au sein dudit Comité consultatif.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2012-086

INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS ANNUEL 2012 DE « GOVERNMENT FINANCE OFFICERS ASSOCIATION » (GFOA)

ATTENDU QUE le Congrès annuel 2012 de « Government Finance Officers Association » aura lieu à Chicago du 10 au 13 juin 2012;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le Conseiller Jack Edery est autorisé à participer au Congrès annuel 2012 de « Government Finance Officers Association » (GFOA).

Adoptée

2012-087

INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS ANNUEL 2012 DE (ITE MIDWESTERN DISTRICT CONFERENCE AND TRB 4TH URBAN STREET SYMPOSIUM) A CHICAGO

ATTENDU QUE le Congrès 2012 “ITE Midwestern District Conference and TRB 4th Urban Street Symposium” se tiendra à Chicago du 24 au 27 juin 2012;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le Conseiller Harvey Shaffer soit autorisé à participer au Congrès 2012 “ITE Midwestern District Conference and TRB 4th Urban Street Symposium” qui se tiendra à Chicago du 24 au 27 juin 2012.

Adoptée

2012-088

ADOPTION DU RÈGLEMENT N^O 672-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N^O 672 INTITULÉ « RÈGLEMENT RÉGISSANT DIVERS COMMERCE ET INDUSTRIES ».

CONSIDÉRANT QU’avis de motion du Règlement n^o 672-2 a été donné lors de la séance ordinaire du 5 mars 2012 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu’ils déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D’adopter le Règlement n^o 672-2 intitulé : « Règlement modifiant le règlement n^o 672 intitulé « règlement régissant divers commerces et industries ».

Adoptée

2012-089

ADOPTION DU RÈGLEMENT N^O 705-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N^O 705-6 INTITULÉ « RÈGLEMENT CONCERNANT LA COLLECTE, L’ENLÈVEMENT ET L’ÉLIMINATION DES DÉCHETS »

CONSIDÉRANT QU’avis de motion du Règlement n^o 705-8 a été donné lors de la séance ordinaire du 5 mars 2012 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu’ils déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et RÉSOLU :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- D'adopter le Règlement n° 705-8 intitulé : « Règlement concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets ».

Monsieur le Maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur:

Conseiller Abe Gonshor
Conseiller Jack Edery
Conseiller Leon Elfassy
Conseiller Michael Goldwax
Conseiller Harvey Shaffer

A voté contre:

Conseillère Bonnie Feigenbaum

En faveur: 5

Contre: 1

Adoptée sur division

2012-090

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 752-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 752-1 INTITULÉ « RÈGLEMENT CONCERNANT LES TARIFS »

CONSIDÉRANT QU'avis de motion du Règlement n° 752-4 a été donné lors de la séance ordinaire du 5 mars 2012 et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU :

- D'adopter le Règlement n° 752-4 intitulé : « Règlement modifiant le règlement n° 752-1 intitulé « règlement concernant les tarifs ».

Monsieur le Maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur:

Conseiller Abe Gonshor
Conseiller Jack Edery
Conseiller Leon Elfassy
Conseiller Michael Goldwax
Conseiller Harvey Shaffer

A voté contre:

Conseillère Bonnie Feigenbaum

En faveur: 5

Contre: 1

Adoptée sur division

2012-091

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 794 RÉGISSANT L'USAGE DU TABAC DANS LA VILLE DE HAMPSTEAD

AVIS DE MOTION est donné par la Conseillère Bonnie Feigenbaum qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 794 régissant le tabagisme dans la Ville de Hampstead.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 794 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2012-092

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 795 CONCERNANT LES NUISANCES

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 795 concernant les nuisances.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 795 et dispense de lecture dudit règlement est accordée

2012-093

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 796 RÉGISSANT L'EAU POTABLE

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 796 régissant l'eau potable.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 796 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2012-094

DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DU CCU DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 MARS 2012 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 20 MARS 2012 ET DU 29 MARS 2012.

Chaque membre du Conseil en ayant reçue copie, la Greffière dépose les procès-verbaux du CCU de la séance régulière du 12 mars 2012 et des séances extraordinaires du 20 mars 2012 et du 29 mars 2012.

Le conseil prend acte du dépôt desdits procès-verbaux par la Greffière.

2012-095

DEMANDE AUTORISANT UNE ADDITION EN COUR ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 66 CHEMIN THURLOW, LOT NO. : 2 089 428, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour une addition en cour arrière d'un bâtiment unifamilial détaché au 66, Chemin Thurlow et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 mars 2012 soit *conditionnellement approuvé* à la recommandation du CCU. Les modifications sont conforme aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectant partiellement les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU à condition que la condition suivante soit remplie:

- Le projet doit inclure un toit en croupe sur la façade arrière.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2012-096

DEMANDE AUTORISANT DES MODIFICATIONS À LA FACADE AVANT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 57, CHEMIN ALBION, LOT NO.: 2 090 892, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour des modifications à la façade avant d'un bâtiment unifamilial détaché au 57, Chemin Albion et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 mars 2012 soit *conditionnellement approuvé*. Les modifications ne sont pas conforme aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectant partiellement les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU à condition que les conditions suivantes soient remplies :
 - L'entrée véhiculaire circulaire proposée est refusée;
 - L'entrée véhiculaire doit être conforme au règlement de zonage #727;
 - Utiliser des bardeaux de toiture plus foncés;
 - Réduire le module de pierre (taille de pierre) sur le deuxième étage de la façade avant;
 - Retirer la bande de pierre au-dessus des baies vitrées sur la façade avant.

Adoptée

2012-097

DEMANDE AUTORISANT UNE ADDITION EN PORTE À FAUX AU DEUXIÈME ÉTAGE EN COUR ARRIÈRE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 46 CHEMIN LYNCROFT, LOT NO. : 2 089 334, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour une addition en porte à faux au deuxième étage en cour arrière d'un bâtiment unifamilial détaché au 46, Chemin Lyncroft et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 12 mars 2012 soit *conditionnellement approuvé*. Les modifications sont conforme aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectant les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU à condition que la condition suivante soit remplie:
 - L'addition proposée doit être conforme au règlement de construction #729.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2012-098

DEMANDE AUTORISANT LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU IMMEUBLE MULTI-RÉSIDENTIEL DÉTACHÉ AU 5520-5570 CHEMIN MACDONALD, LOT NO. : 2 088 440, ZONE RE (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Abe Gonsior et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour la construction d'un nouveau immeuble multi-résidentiel détaché au 5520-5570 Chemin Macdonald, et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 20 mars 2012 ainsi que 29 mars 2012 soit **approuvé**. Le projet est conforme aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectant les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2012-099

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MARS 2012

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de mars 2012 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} mars 2012 au 27 mars 2012, au montant de 5 769 511.88 \$, est par la présente approuvée (574 657.06 \$ pour les chèques et 5 194 854.82 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

2012-100

ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS AU MONTANT DE 2 461 000 \$ À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt no. 753, 754 et 756; la Ville de Hampstead souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance ;

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 12 avril 2012, au montant de 2 461 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Ville de Hampstead a reçu les soumissions détaillées **en annexe A**;

ATTENDU QUE l'offre provenant de la firme *Marchés Mondiaux CIBC Inc.* s'est avérée la plus avantageuse.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 461 000 \$ de la Ville de Hampstead soit adjugée à la firme *Marchés Mondiaux CIBC Inc.*;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le Conseil autorise le Trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée

2012-101

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE – EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 2,461, 000 \$

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Hampstead souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 2 461 000 \$:

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT #	POUR UN MONTANT DE \$
753	1,234,300
754	987,700
756	239,000

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 461 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 12 avril 2012;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le Trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : Banque Nationale du Canada au 5469, Chemin Queen Mary à Montréal, province de Québec, H3X 1V4;

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 12 avril et le 12 octobre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par le Maire et le Trésorier. La Ville de Hampstead, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 461 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros 753, 754 et 756, la Ville de Hampstead émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 12 avril 2012); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 753 et 754, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

2012-102

SIGNATURE DU BAIL POUR LA LOCATION D'UN LOCAL ET D'UN ESPACE EXTÉRIEUR POUR L'ENTREPOSAGE D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du projet de bail entre la Ville de Hampstead et Monsieur James Luckow pour la location d'un local et d'un espace extérieur;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'autoriser le directeur des ressources matérielles, technologies informatiques et la greffière, à signer le bail par lequel la Ville de Hampstead loue de Monsieur James Luckow un local et un espace extérieur situés au 355, rue Norman, Lachine, lesquels serviront à l'entreposage d'équipements municipaux. Le bail débutera le 3 avril 2012 et se terminera le 31 mars 2016.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2012-103

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport du Chef de section Loisirs et adultes 55+ daté du 26 mars 2012, en ce qui a trait à l'embauche des employés auxiliaires,

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires avec les taux horaires tels que spécifiés dans la liste présentée par le Directeur des services communautaires.

Adoptée

2012-104

APPROBATION DU PAIEMENT POUR LE CONSTAT D'INFRACTION NO 3027781000793610 ÉMIS PAR LA CSST

ATTENDU QU'un accident de travail est survenu le 21 octobre 2008 qui a causé des blessures à un employé municipal des travaux publics ; et

ATTENDU QU'un deuxième accident de travail est survenu le 24 février 2011 qui a causé des blessures à un autre employé municipal des travaux publics; et

ATTENDU QUE ces accidents ont causé des blessures sérieuses aux travailleurs lors de l'exécution de travaux électriques et d'arboriculture à l'aide d'un engin élévateur à nacelle;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le Conseil approuve le paiement du constat d'infraction no 3027781000793610, ne dépassant pas 32 710 \$; et
- AUTORISE le Trésorier à émettre le paiement à la CSST;

Le certificat du trésorier no 12-15, daté du 27 mars 2012, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2012-105

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée par le Conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière